



Ottawa, Canada

Aide du ministère de la Défense nationale au secteur civil	1
Aide aux victimes des tremblements de terre en Algérie	3
L'ACDI lance un nouveau programme de transfert de technologie	3
Message du premier ministre au président désigné des États-Unis	3
Jour du souvenir	3
Pour les réfugiés du Sud-Est asiatique	3
Prestations de l'assurance-chômage	3
Grâce à MATCH, des Canadiennes aident des femmes du Tiers-Monde	4
Le Canada pourrait accroître sa production de céréales	4
Bientôt des postes à temps partiel dans la Fonction publique	4
Régularisation de la situation au Canada de certains Haïtiens	4
Maisons d'avant-garde à superrendement énergétique	5
Nouveau programme d'aide aux entreprises locales	5
Modification de conventions canado-américaines sur les pêches	5
"Canada de fantaisie", photographies présentées aux Archives	6
Le Musée de l'électricité	6
Film de l'ONF sur les réfugiés	6
Un cougar apporte le succès à une manufacture de chaussures	6
Les voyages des Canadiens dans leur propre pays, objet d'une enquête	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Aide du ministère de la Défense nationale au secteur civil

Les activités du ministère de la Défense nationale en 1979 ont inclus un certain nombre d'opérations menées à la demande du secteur civil. Voici des extraits de la *Revue des activités 1979* du Ministère touchant ces secteurs particuliers d'activités.

Recherche et sauvetage

Le programme de recherche et de sauvetage du gouvernement du Canada est un programme combiné auquel participent certains ministères fédéraux. Grâce à ce programme, le gouvernement s'acquitte de ses responsabilités envers les Canadiens qui se déplacent par bateau ou par avion au pays; il remplit aussi ses engagements aux termes d'accords qu'il a signés en qualité de membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation consultative intergouvernementale de la navigation maritime.

Les Forces canadiennes sont chargées de coordonner toutes les activités de recherche et de sauvetage au Canada et sur les mers avoisinantes. Elles assument notamment la responsabilité totale des opérations de recherche et de sauvetage menées lors d'accidents aériens et elles fournissent des appareils pour secourir les victimes d'accidents maritimes.

Les navires de surface nécessaires aux activités de recherche et de sauvetage en mer sont fournis principalement par la Garde côtière canadienne de Transports Canada et, sur une plus petite échelle, par Pêches et Océans Canada et Environnement Canada. La Gendarmerie royale du Canada, le ministère des Affaires indiennes et du Nord et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources participent également au déroulement des opérations.

La coordination des opérations de recherche et de sauvetage est assurée par quatre centres de coordination des opérations de sauvetage (CCOS) situés à Victoria (Colombie-Britannique), Edmonton (Alberta), Trenton (Ontario) et Halifax (Nouvelle-Écosse). Chaque centre relève

du commandant de la région où il se trouve et est contrôlé par des membres des Forces canadiennes. Des officiers de la Garde côtière canadienne y sont aussi affectés, sauf à Edmonton.

Chaque centre dispose de ses propres ressources, entre autres des hélicoptères, des avions, des navires de surface et même des aéroglisseurs. Au besoin, le centre peut faire appel à d'autres avions de la Force régulière et de la Réserve et à d'autres navires des Forces canadiennes pour augmenter ses ressources.

Dans les zones frontalières, des ententes bilatérales entre le Canada et les États-Unis permettent l'utilisation efficace des ressources de chaque pays dans la recherche et le sauvetage.

Plan national annuel

Tous les services gouvernementaux ayant trait aux activités de recherche et de sauvetage font l'objet d'un examen annuel officiel. On définit alors les besoins locaux en matière de recherche et de sauvetage dans toutes les régions du Canada, et l'on présente un ensemble de propositions devant le Comité interministériel sur la recherche et le sauvetage (CIRS), présidé conjointement par de hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale et de Transports Canada.

Les recommandations de ce comité constituent le plan national des activités de recherche et de sauvetage proposé pour l'année à venir; ce plan est ensuite soumis aux ministres concernés pour fin d'étude. Le quatrième plan national de ce genre, approuvé officiellement par le cabinet fédéral en novembre 1979, met l'accent sur le partage des tâches entre les divers ministères pour répondre aux besoins nationaux de recherche et de sauvetage, tant en ce qui concerne les ressources qu'en ce qui touche à la prévention au moyen de programmes d'éducation.

Au cours de l'année, les quatre CCOS ont répondu à 9251 appels au total, soit une augmentation de 1238 par rapport à

C'était cette semaine....

Le 24 novembre 1956 arrivaient en Égypte les 20 premiers Canadiens à s'enrôler dans la force d'urgence des Nations Unies.